



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2022
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : JEUNESSE																
Adresse	1 BIS RUE CLEMENT ADER 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE																
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)																
Intitulé de l'action	CLEAN TA COLLINE																
Pilier	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi																
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	15/01/2022 AU 15/10/2022																
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Ville de Chennevières-sur-Marne et ses différents quartiers.																
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : 30 Jeunes. - Public effectivement touché : 30 Jeunes. - Nombre de personnes bénéficiaires : 30 personnes, dont 26 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé. - Personnes bénéficiaires par âge et par sexe : <table border="1"><thead><tr><th>Age</th><th>Hommes</th><th>Femmes</th><th>Total</th></tr></thead><tbody><tr><td>0-5 ans</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>6-15 ans</td><td>12</td><td>10</td><td>22</td></tr><tr><td>16-17 ans</td><td>4</td><td>4</td><td>8</td></tr></tbody></table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans	12	10	22	16-17 ans	4	4	8
Age	Hommes	Femmes	Total														
0-5 ans																	
6-15 ans	12	10	22														
16-17 ans	4	4	8														

	<table border="1"> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>16</td> <td>14</td> <td>30</td> </tr> </table>	18-25 ans				26-64 ans				65 ans et plus				Total	16	14	30
18-25 ans																	
26-64 ans																	
65 ans et plus																	
Total	16	14	30														
Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Les objectifs de l'action ont été atteints au regard des indicateurs utilisés car il y a eu plus de 20 jeunes qui ont participé à l'action (ces derniers ont été très satisfaits de pouvoir récolter des déchets).</p> <p>Au total, 6 actions de ramassage de déchets ont été réalisées sur toute la ville de Chennevières-sur-Marne, ce qui constitue une réussite.</p> <p>L'un des temps forts a été une mobilisation de 30 jeunes le dimanche 09 octobre 2022 pour un ramassage de déchets sur le quartier du Bois l'Abbé.</p>																
Difficultés rencontrées	<p>Durant certaines collectes, plus de 100 kg de déchets ont été récoltés (du verre notamment). Nous avons dû faire appel aux services techniques de la ville car l'équipe d'animation et le groupe de jeunes n'étaient pas en mesure de transporter les déchets sans une aide extérieure compétente.</p>																
Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?	Non.																
Description précise de l'action et de sa mise en œuvre	<p>Une fois par mois, un groupe de jeunes composé de 3 jeunes + 1 animateur sont allés sur un quartier de la ville bien défini afin de récolter, ramasser et trier les déchets.</p> <p>Disposant de 45 min, l'objectif était de récolter un maximum de déchet, à l'aide de pinces, gants et sac poubelles fournis par le bailleur social (1001 Vies Habitats).</p> <p>A la fin de chaque récolte, les animateurs présentent le nombre de KG déchets récoltés par chaque groupe.</p> <p>10 dates ont eu lieu, le quartier du Bois l'Abbé a été réalisé plusieurs fois contenu de sa superficie notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 19 janvier 2022 : quartier du Bois l'Abbé. - 26 janvier 2022 : quartier du Haut de Chennevières - 09 février 2022 : quartier du Moulin - 09 mars 2022 : quartier du Fort 																

- 13 avril 2022 : quartier du Bois l'abbé
- 27 avril 2022 : quartier du Bois l'abbé
- 04 mai 2022 : quartier du Haut de Chennevières
- 18 mai 2022 : quartier du Coteaux
- 01 juin 2022 : quartier du Bois l'abbé
- 22 juin 2022 quartier du Fort.

Au mois d'octobre, il y a eu une récolte mobilisant 30 jeunes inscrits sur la structure jeunesse.

Le principe étant le même, récolter un maximum de déchet sur l'ensemble des quartiers de la ville simultanément.

A la fin de la récolte, un quizz autour du développement durable a été mis en place le 09 octobre 2022 afin de faire un bilan général de l'action et tester les connaissances de jeunes.

Pour l'année 2023, la création d'un compost devant la structure jeunesse est encore de réalisation.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

- Sacs poubelles
- Pincés
- Gants
- Mini bus de la ville
- Gilets

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1	
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p>Questionnaire de satisfaction Réunions informelles Nombre de jeunes présents Nombre de collectes réalisés</p>									
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p>									
	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p>									
	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1" data-bbox="727 817 1492 1055"> <thead> <tr> <th>Agent/fonction</th> <th>Nbre d'h</th> <th>Salaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Animatrice – service Jeunesse</td> <td>60H</td> <td>903 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>60H</td> <td>903 €</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires	Animatrice – service Jeunesse	60H	903 €	TOTAL	60H	903 €
	Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires							
	Animatrice – service Jeunesse	60H	903 €							
TOTAL	60H	903 €								
<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Aucun écart à signaler.</p>										
<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables</i>)</p> <p>Aucune.</p>										
<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>										

Le 26/01/2023,

Mickael ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire